



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

Conseil du 17 septembre 2018

Délibération n° 2018-2958

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Fonds de soutien aux colloques et évènements scientifiques - Attribution de subventions aux établissements d'enseignement supérieur et aux associations mettant en oeuvre des manifestations scientifiques en 2018

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

**Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Bret**

**Président : Monsieur David Kimelfeld**

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 28 août 2018

Secrétaire élu : Monsieur Damien Berthilier

Affiché le : mercredi 19 septembre 2018

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, Frier, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, M. Bernard, Mme Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Berthilier, Blache, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mmes Brugnera, Burillon, Burrinand, MM. Butin, Casola, Charlot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mmes Corsale, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Havard, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, MM. Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, MM. Sécheresse, Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet, Mme Vullien.

Absents excusés : MM. Da Passano (pouvoir à M. Brumm), Galliano (pouvoir à M. Grivel), Barral (pouvoir à M. Vial), Blachier (pouvoir à M. Bernard), Buffet (pouvoir à M. Cochet), Cachard (pouvoir à Mme Ait-Maten), Collomb (pouvoir à M. Kimelfeld), Coulon (pouvoir à Mme Gailliout), Mme Crespy (pouvoir à Mme Basdereff), MM. Devinaz (pouvoir à M. Bret), Genin (pouvoir à Mme Pietka), Hamelin (pouvoir à M. Guillard), Mmes Reveyrand (pouvoir à Mme Gandolfi), Servien (pouvoir à M. Vaganay).

Absents non excusés : MM. Aggoun, Passi.

**Conseil du 17 septembre 2018****Délibération n° 2018-2958**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Fonds de soutien aux colloques et évènements scientifiques - Attribution de subventions aux établissements d'enseignement supérieur et aux associations mettant en oeuvre des manifestations scientifiques en 2018**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 23 août 2018, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La Métropole de Lyon souhaite contribuer au rayonnement de son site universitaire par la promotion et la valorisation de sa recherche scientifique. Aussi, par délibération n° 2016-1063 du Conseil du 21 mars 2016, la Métropole a mis en place un fonds de soutien aux colloques et évènements scientifiques, se déroulant sur son territoire, dans un objectif de diffusion du savoir scientifique auprès d'un large public.

Ce soutien s'inscrit pleinement dans les axes du partenariat développé avec l'Université de Lyon qui vise à "accroître la visibilité et l'attractivité du site universitaire" et "faire de l'Université de Lyon un acteur de la stratégie de développement de la Métropole".

Par délibération n°2018-2624 du 16 mars 2018, la Métropole a déjà soutenu 13 évènements pour un montant total de 21 500 €.

**I - Nouvelles propositions de soutien pour l'année 2018**

A la suite de l'instruction des dossiers de demandes de subventions déposés, réalisée en partenariat avec l'Université de Lyon, il est proposé au Conseil de soutenir 8 évènements relatifs aux filières d'excellence en innovation et en sciences sociales. En effet, la Métropole soutient l'innovation, notamment, dans ses aspects de recherche fondamentale permettant des applications dans des champs diversifiés (santé, industrie, etc.). En la matière, le territoire bénéficie de l'excellence scientifique de laboratoires de recherche publics reconnus au niveau international.

**1 - Fête de la science 2018, du 6 au 14 octobre 2018**

Cet évènement est porté par le service sciences et société de l'Université de Lyon et le Centre de culture scientifique, technique et industrielle (CCSTI) Lyon-Rhône.

Cette manifestation culturelle grand public se déroule sur les sites universitaires et culturels du territoire avec pour objectif la diffusion de la culture scientifique et la mise en lumière du potentiel de recherche du territoire. 100 porteurs de projets et chercheurs participent à cet évènement et organisent près de 280 actions sur tout le territoire.

Plus de 40 000 participants sont attendus.

Budget prévisionnel total de l'évènement : 47 640 €.

Proposition de soutien : 5 000 €.

**2 - Congrès "European congress of epidemiology", du 3 au 6 juillet 2018**

Cet évènement est organisé par la faculté de médecine Laennec, Université Claude Bernard Lyon 1. Il est porté par l'association LYON-EPI 2018.

Ce premier congrès européen d'épidémiologie a pour objectif de réunir les experts de cette spécialité.

600 participants sont attendus.

Budget prévisionnel total de l'évènement : 224 529 €.

Proposition de soutien : 2 500 €

**3 - Conférence "ESGO State of the art conference : rare gynaecological malignancies", du 4 au 6 octobre 2018**

Cet évènement est organisé par la Société européenne d'oncologie gynécologique et est porté par le Centre Léon Bérard.

Cette conférence sur l'état de l'art est relative aux traitements et soins gynécologiques du cancer et s'intègre dans des programmes de recherche sur des cancers rares.

500 participants sont attendus.

Budget prévisionnel total de l'évènement : 170 000 €.

Proposition de soutien : 2 500 €

**4 - Colloque "SUPR@LYON - Supramolecular Chemistry @work", du 12 au 14 décembre 2018**

Ce colloque est porté par l'Université Claude Bernard Lyon.

Ce congrès international sur la chimie supramoléculaire vise à réunir les grands acteurs mondiaux de ce champ et se fera en présence de 2 lauréats du Prix Nobel.

300 participants sont attendus.

Budget prévisionnel total de l'évènement : 59 590 €.

Proposition de soutien : 1 000 €

**5 - Congrès de l'European society of clinical microbiology and infectious diseases - ESGLI, du 28 au 30 août 2018**

Ce congrès est porté par l'Université Claude Bernard Lyon 1.

Ce congrès international couvre l'ensemble des thématiques en lien avec la légionella et les légionelloses. C'est une rencontre transdisciplinaire visant à favoriser la collaboration entre chercheurs, épidémiologistes, professionnels de santé et industriels.

250 participants sont attendus.

Budget prévisionnel total de l'évènement : 89 000 €.

Proposition de soutien : 1 000 €

**6 - Colloque "10<sup>ème</sup> colloque francophone sur les sondages", du 23 au 26 octobre 2018**

Cet évènement est porté par l'Institut Camille Jordan qui est une unité mixte de recherche (UMR) du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), de l'Université Claude Bernard Lyon 1 (UCBL), l'Université Jean Monnet Saint-Étienne (UJM), l'École centrale de Lyon (ECL) et l'Institut national des sciences appliquées de Lyon (INSA). Ce colloque est porté administrativement par la délégation Rhône Auvergne du CNRS.

Ce colloque est relatif aux pratiques et à la recherche dans les domaines de la méthodologie des enquêtes. Les thèmes abordés porteront sur la santé, l'économie ou encore les transports.

250 participants sont attendus.

Budget prévisionnel total de l'évènement : 69 900 €

Proposition de soutien : 1 000 €

**7 - Conférence "DCIS 2018 : 23<sup>ème</sup> conference on design of circuits and integrated systems", du 14 au 16 novembre 2018**

Cette conférence est portée par la délégation Rhône Auvergne du CNRS.

Cette conférence internationale s'adresse aux chercheurs dans les domaines des circuits micro et nano-électroniques et les systèmes intégrés. Elle permettra d'aborder de nouveaux sujets tels que l'apprentissage automatique ou la sécurité.

150 participants sont attendus.

Budget prévisionnel total de l'évènement : 67 666 €

Proposition de soutien : 1 000 €

**8 - Colloque international "Nanofluidics in physics and biology", du 9 au 12 juillet 2018**

Ce colloque est organisé par le laboratoire de physique de l'École normale supérieure (ENS) Lyon en collaboration avec l'Institut Lumière matière de l'Université Claude Bernard Lyon 1, le Laboratoire de chimie et les chercheurs en biologie de l'ENS Lyon.

L'objectif de cet évènement est de rassembler les expérimentateurs, théoriciens et simulateurs du domaine des flux de molécules à l'échelle nanométrique. Ce colloque fait suite à des conférences s'étant déroulées en 2013 et 2014 et se tient en alternance avec la Jacobs University à Bremen.

70 participants sont attendus.

Budget prévisionnel total de l'évènement : 14 000 €

Proposition de soutien : 500 €

**II - Montants et modalités de versement des subventions accordées**

Le montant de la subvention accordée est en fonction du nombre de participants attendus.

Le taux de subvention ne peut être supérieur à 30 % du budget total de l'évènement, dans la limite des montants plafonds précisés ci-après.

Nombre de participants à l'évènement	Montant maximal de subvention pouvant être attribué (en €)
inférieur à 200	1 000 €
entre 200 et 400	3 000 €
supérieur à 400	5 000 €

Le versement de la subvention interviendra en une seule fois, sur appel de fonds et après transmission du dossier bilan de la manifestation. Ces documents doivent être transmis dans un délai de 3 mois maximum suivant la date de l'évènement. Le dépassement de ce délai entraînera le non-versement de la subvention.

Il est donc proposé au Conseil de procéder à l'attribution des subventions d'un montant total de 14 500 € dans le cadre du soutien aux colloques et évènements scientifiques pour l'année 2018 ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

**DELIBERE**

**1°- Approuve** l'attribution pour 2018 des subventions de fonctionnement pour l'organisation de colloques et évènements scientifiques, d'un montant total de 14 500 € selon le détail suivant d'un montant de :

- 5 000 € au profit de COMUE Université de Lyon pour l'organisation de la Fête de la science 2018,
- 2 500 € au profit de l'association Lyon-EPI 2018 pour l'organisation de l'European congress of epidemiology,
- 2 500 € au profit du Centre anticancéreux Léon Bérard pour l'organisation de l'ESGO State of the art conference,
- 1 000 € au profit de l'Université Claude Bernard Lyon 1 pour l'organisation du colloque SUPR@LYON - Supramolecular chemistry @work,
- 1 000 € au profit de l'Université Claude Bernard Lyon 1 pour l'organisation du congrès de l'European society of clinical microbiology and infectious diseases - ESGLI,
- 1 000 € au profit du CNRS, pour l'organisation de la 10<sup>ème</sup> conférence francophone sur les sondages,
- 1 000 € au profit du CNRS pour l'organisation de la 23<sup>ème</sup> conférence on design of circuits and ingrated systems - DCIS 2018,
- 500 € au profit de l'ENS de Lyon pour l'organisation du colloque international « Nanofluidics in physics and biology »,

**2°- Autorise** monsieur le Président à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**3°- La dépense** de fonctionnement en résultant, soit 14 500 €, sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2018 - chapitre 65 - opération n° 0P03O2232.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 19 septembre 2018.**